

# MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE : LE MÉTIER ET LA FORMATION

---

- **La profession de Masseur-Kinésithérapeute**

Spécialiste du traitement des troubles du mouvement et de la motricité, mais aussi des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute adapte ses techniques aux patients. Il utilise des techniques spécifiques (massages, étirements, contentions, relaxation neuromusculaire, application de courants électriques, cryothérapie, etc...) adaptées à chaque patient pour mobiliser ou stimuler les tissus ou muscles endommagés ou altérés, pour effectuer une rééducation neuromusculaire, corrective ou compensatrice.

Ce professionnel doit tenir compte des capacités physiques et des impératifs de chacun (personne âgée, sportif de haut-niveau, adulte ou enfant blessés, etc...).

Exerçant le plus souvent en libéral, le masseur-kinésithérapeute peut être salarié d'un hôpital, d'un établissement thermal ou d'un centre de rééducation fonctionnelle.

- **La formation (5 ans d'études)**

Après un PASS ou une L.AS ou une licence Biologie ou STAPS ou Sciences-Technologie-Santé, 4 ans d'études au sein d'un Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK).

- ✓ **1<sup>er</sup> cycle (3 ans)**

*PASS/L.AS/Licence + 2 ans*

Les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> années proposent des enseignements fondamentaux (santé publique et sciences humaines, sciences biomédicales, sciences de la vie et du mouvement, sémiologie), des enseignements spécifiques scientifiques en kinésithérapie (techniques et outils d'intervention, théories et modèles, etc...) et des enseignements pratiques (stages, démarche clinique, etc...).

- ✓ **2<sup>ème</sup> cycle (2 ans)**

### **Diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute (grade de Master)**

Le 2<sup>ème</sup> cycle reprend l'organisation du 1<sup>er</sup> cycle avec des enseignements fondamentaux (physiopathologie neuromusculaire, musculosquelettique, respiratoire et cardio-vasculaire), des enseignements scientifiques en kinésithérapie et des enseignements pratiques (pratique professionnelle, stages, clinicat, etc...).